



Consignes de sécurité à respecter lors de la pratique du tir à l'arc



Pour me protéger...

- Je dois porter une tenue adaptée à la pratique en privilégiant les vêtements près du corps
- Je dois utiliser du matériel en bon état (arc, branches, corde, flèches) et adapté (flèches suffisamment longues...)
- Je dois toujours diriger l'arc et la flèche en direction de la cible
- Je ne dois jamais lâcher la corde sans flèche en pleine allonge
- Je ne dois jamais ramasser de flèches au-delà de la ligne de tir, si elle n'est pas accessible avec le bout de l'arc, sans déplacer les pieds
- Je dois marcher en allant aux cibles (ne jamais courir !)
- Je dois toujours aborder la cible par le côté
- Je ne dépose aucune affaire personnelle entre la ligne de tir et la cible
- Je peux porter un protège bras sur le bras d'arc et un plastron sur la poitrine



Pour protéger les autres...

- Je ne dois jamais encocher ou armer, même sans flèche, ailleurs que sur le pas de tir et toujours en direction de la cible
- Tous les archers se mettent sur une seule et même ligne de tir
- Je ne dois jamais mettre la flèche sur l'arc avant que la zone de tir ne soit entièrement libérée
- Je ne touche jamais un archer en position de tir et ne fais rien qui risque de perturber son geste
- Je me tiens derrière la ligne de tir après la volée et j'attends le signal pour aller aux cibles (quelqu'un crie « flèche »)
- Je respecte les consignes verbales des responsables de séances (montée au pas de tir, début de tir, fin de tir, « flèche »...)
- Je crie « Halte au tir » en cas de danger immédiat dans la zone de tir